



Rabat, le 26 mai 2023

Communiqué de presse

La Cour des comptes participe à la réunion du Conseil des Auditeurs Externes de l'Union Africaine

La Cour des comptes a participé à distance, en sa qualité de membre permanent du Conseil des vérificateurs externes de l'Union africaine, à sa réunion qui s'est tenue le 26 mai 2023 au siège de l'Union à Addis-Abeba. A cette occasion, Madame Zineb EL ADAOUI, Premier Président de la Cour des comptes, a insisté sur l'importance du rôle du Conseil des Auditeurs externes de l'UA dans l'amélioration de la gestion publique, la reddition des comptes et le renforcement de la gouvernance de l'Union Africaine. Elle a également mis en exergue le rôle pédagogique de l'audit dans l'accompagnement des gestionnaires dans le contrôle des opérations financières et la gestion des risques, en notant la nécessité du suivi de la mise en œuvre des recommandations en vue de renforcer l'impact et atteindre la performance publique.

A ce titre, la Cour des Comptes a participé à l'audit des comptes de la Commission de l'Union africaine, en particulier pour les aspects relatifs à la gestion de la trésorerie et les investissements financiers et aux fonds des partenaires, et a été chargée d'auditer ceux de l'Agence Africaine de Développement en Afrique du Sud et les comptes du Conseil Economique et Social Africain situé en Zambie.

Cette réunion a connu, principalement, l'examen et l'approbation des rapports et opinions de l'audit des états financiers de la Commission de l'Union Africaine, ceux relatifs à dix organes relevant de l'Union Africaine, ainsi que les comptes consolidés de l'Union Africaine au titre de l'exercice financier 2022.

Il convient de noter que le Conseil des Auditeurs externes est composé des Présidents de onze (11) Institutions supérieures de contrôle des finances publiques africaines, dont six membres permanents et il exerce les fonctions d'audit financier pour l'Union Africaine et ses différentes entités.